

Compte-rendu succinct de la séance du  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2019 – 19 heures 00**  
Salle du Conseil Municipal

La séance est ouverte à 19 heures.

Le Conseil Municipal :

- DESIGNE** un secrétaire de séance
- ADOpte** le procès-verbal du Conseil Municipal de la séance du 28 mars 2019
- PREND ACTE** du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Mixte de Production d'Eau Fensch Lorraine
- APPROUVE** le programme d'aménagement de la forêt communale pour la période 2020-2039 et **AUTORISE** le Maire à signer le document correspondant
- ATTRIBUE** une subvention de 90 €
  - \*à l'APEDA Moselle
  - \*au Comité d'Entente Départemental des Associations des Aveugles de la Moselle
- DENOMME** la nouvelle Place située devant la Mairie : « Place de la République »
- AUTORISE** la signature d'un crédit relais auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 1 200 000 € prévoyant un remboursement au plus tard le 30 juin 2020 avec taux fixe de 0,35 % et frais de dossier de 0,10 % pour le financement des investissements 2019 et notamment la réalisation de la place de la mairie et la requalification de la salle des fêtes
- AUTORISE** la signature d'un contrat d'emprunt à long terme auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 450 000 € d'une durée de 15 ans avec taux fixe de 1,33 % et frais de dossier de 0,10 % pour le financement d'une micro crèche
- FIXE** les nouvelles modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents communaux, des élus et des bénévoles de la médiathèque
- DECIDE** de créer un poste d'ATSEM Principal de 1<sup>er</sup> classe à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 33h30 à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 et de SUPPRIMER un poste d'ATSEM Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 33h30 à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 dans le cadre d'un avancement de grade
- DECIDE** de créer un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 et de SUPPRIMER un poste d'adjoint d'animation à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 dans le cadre d'une demande d'intégration directe d'un fonctionnaire dans un autre cadre d'emploi
- ADOpte** une motion en faveur du maintien du service public forestier
- ADOpte** une motion de soutien en faveur de la population retraitée
- DECIDE** de procéder à un virement de crédits d'un montant de 10 000 € du chapitre 23, compte 2315, opération 528 vers le chapitre 204, compte 20421

La séance est levée à 20 heures 15